

PLAN D'ARRÊT DU RÉSEAU CUIVRE LES NOUVELLES COMMUNES SÉLECTIONNÉES SUR LE RÉSEAU YVELINES FIBRE

Le plan d'extinction du réseau cuivre d'Orange dans le Département des Yvelines se poursuit, conformément au calendrier fixé jusqu'en 2030.

Après le succès de la première expérimentation qui a entraîné la fermeture complète du réseau cuivre à Lévis-Saint-Nom, les Yvelines intensifient leur plan d'arrêt du réseau cuivre. Dix nouvelles communes (1) ont été retenues pour un plan d'arrêt à fin 2025.

Les prochaines communes sélectionnées sur le réseau Yvelines Fibre

Les vingt-neuf communes de la communauté de communes Cœur d'Yvelines qui sont desservies par Yvelines Fibre, représentant environ 22 000 foyers, ainsi que les deux communes couvertes par Orange, seront entièrement déconnectées du réseau cuivre d'ici la fin de l'année 2026.

Une migration vers la fibre optique nécessaire

Il est essentiel de prendre en compte les avantages offerts par la fibre optique, tels qu'une connexion internet plus rapide, une meilleure stabilité et une technologie moins énergivore que le cuivre.

Nous vous encourageons vivement à étudier ce passage à la fibre pour rendre cette étape de transition la plus fluide possible.



Grâce au réseau Yvelines Fibre, **110 000 foyers et entreprises répartis dans 150 communes rurales** du territoire bénéficient d'une couverture en fibre optique.

Un réseau présenté parmi les plus fiables du marché en 2022, selon une analyse de l'ARCEP publiée en janvier de cette année.

Pour vous renseigner sur votre éligibilité et les offres disponibles, vous pouvez consulter le site Internet **www.yvelinesfibre.fr**.

Votre mairie vous tiendra informée de l'avancement du programme aussi bien au niveau national que local.

(1) Bois-d'Arcy, Élancourt, Guyancourt, Le Mesnil-Saint-Denis, Les Clayes-sous-Bois, Magny-les-Hameaux, Maurepas, Plaisir, Saint-Cyr-l'École et Villepreux.